



ASSOCIATION DES AMIS DE LA
RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE D'ANTONY
14 rue des Hautes Bièvres 92 160 Antony



On a gagné : justice est enfin rendue !!!

Le Tribunal Administratif de Versailles donne raison aux défenseurs de la Résidence Universitaire Jean Zay à Antony

Jeudi 10 mai 2012, Le tribunal administratif de Versailles a annulé d'une part "*l'arrêté du 9 janvier 2009 du préfet des Hauts-de-Seine portant transfert de biens appartenant à l'Etat ou à un établissement public et affectés au logement des étudiants, constitués de la résidence universitaire Vincent Fayot à Châtenay-Malabry et de la résidence universitaire Jean Zay à Antony à la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre*", d'autre part « *la délibération n° 09/93 du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre en date du 9 octobre 2009, portant approbation du protocole d'accord relatif à la réhabilitation et au redéploiement des résidences universitaires Jean Zay à Antony et Vincent Fayot à Châtenay-Malabry* ».

3 ans après le dépôt de notre premier recours, nous avons enfin été entendus par la justice et le projet de démantèlement initié par la Communauté d'Agglomération sur la forte incitation du Président du Conseil général est donc stoppé.

Le CROUS, qui redevient propriétaire des lieux, et l'Etat doivent maintenant programmer un vrai projet de réhabilitation de cette résidence et des infrastructures qui s'y trouvent.

Nous avons des idées, partageons-les. La concertation avec tous les acteurs est une nécessité si on veut que ce projet réponde aux besoins des étudiants et soit en harmonie avec l'environnement urbain.

L'article 66 de la loi d'août 2004 dite loi « Devedjian » qui avait permis ce transfert et n'a été rédigé que pour satisfaire les desiderata du Président du Conseil Général doit être abrogé.

Dans un contexte national nouveau, cette victoire est une étape pour qu'enfin l'offre de logement social étudiant réponde aux demandes et que la chasse au logement ne soit plus le premier obstacle à la poursuite des études.

Pour plus d'infos :
E-Mail : amis.rua@hotmail.fr
Site Web : <http://amisrua.antony.free.fr>

**La mobilisation continue...
Prenez contact avec nous,
Faites-nous part de vos idées
Rejoignez notre action
Adhérez à l'AARUA**